

## Université de Tours - Centre de Formation de Musiciens Intervenants

### Modalités adaptées des tests d'entrée – session de Septembre 2021

Dans le cadre de la situation d'épidémie et de confinement, les modalités de tests d'entrée au CFMI de Tours sont modifiées pour les sessions de mai, juin et septembre 2021. Afin de garantir les meilleures conditions sanitaires, aucune épreuve ne sera assurée en présentiel.

Les candidats envoient leur dossier d'inscription (à télécharger sur le site internet [cfmi.univ-tours.fr](http://cfmi.univ-tours.fr)) uniquement au format numérique à l'adresse [cfmi@univ-tours.fr](mailto:cfmi@univ-tours.fr). Ils envoient également les vidéos à cette même adresse. Un accusé de réception vous sera communiqué à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

#### Modalités des tests d'entrée (session de septembre 2021)

Déroulement suivant 3 échéances :

- **l'envoi de deux vidéos**

(afin de permettre le traitement de ces vidéos, l'envoi de ces fichiers doit s'effectuer avant le 31 août 2021 à 9h, délai de rigueur).

- **la passation d'un test lié au langage musical – Jeudi 9 septembre 2021**

- **un entretien et un point d'échange collectif – Jeudi 9 septembre 2021**

#### Précisions

##### **-A- Admissibilité**

##### **-A1- Pratique instrumentale**

Le candidat interprétera 2 pièces de son choix, d'esthétique différente. Il peut se présenter seul, accompagné (instrument polyphonique, bande son), ou en petite formation. Toutes les pratiques musicales sont admises.

*Le candidat envoie une seule vidéo dans laquelle il interprète les deux pièces à la suite (la durée maximale de chacune des pièces ne devra pas excéder 3 minutes). Cette vidéo, réalisée au format mp4, devra permettre de voir et d'entendre distinctement le candidat. Ce fichier, comportant le nom et prénom du candidat suivi de « pratique instrumentale » devra être déposé sur la plateforme <https://wetransfer.com> et le lien de téléchargement sera communiqué au CFMI ([cfmi@univ-tours.fr](mailto:cfmi@univ-tours.fr)) avant le 31 août 2021 au plus tard.*

##### **-A2- Pratique vocale**

Le candidat interprétera 2 pièces de son choix, d'esthétique différente. Il peut se présenter seul, accompagné (instrument polyphonique, bande son), ou en petite formation. Toutes les pratiques musicales sont admises.

*Le candidat envoie une seule vidéo dans laquelle il interprète les deux pièces à la suite (la durée maximale de chacune des pièces ne devra pas excéder 3 minutes). Cette vidéo, réalisée au format mp4, devra permettre de voir et d'entendre distinctement le candidat. Ce fichier, comportant le nom et prénom du candidat suivi de « pratique vocale » devra être déposé sur la plateforme <https://wetransfer.com> et le lien de téléchargement sera communiqué au CFMI ([cfmi@univ-tours.fr](mailto:cfmi@univ-tours.fr)) avant le 31 août 2021 au plus tard.*

##### **-A3-A4 Mémorisation-déchiffrage-improvisation**

Le candidat recevra par courriel le *Jeudi 9 septembre* une partition musicale comportant notamment un chant, communiquée par le formateur du CFMI en charge de l'épreuve 30 minutes avant son passage (horaire précisé sur la convocation aux tests). A l'issue de cette préparation, le candidat sera invité à effectuer un déchiffrage avec paroles de cette chanson, ainsi que d'autres supports éventuellement proposés permettant d'apprécier les compétences du musicien. Le cas échéant, le candidat pourra également être invité à improviser avec son instrument, sa voix ou corporellement, et à répondre aux questions du formateur en lien avec ses prestations. L'ensemble de cet échange aura lieu par visioconférence Teams (lien communiqué par le formateur au moment de l'épreuve).

## **-B- Admission**

### **Entretien**

Le candidat recevra par courriel le *jeudi 9 septembre 2021* un lien pour une visioconférence Teams à l'heure de sa convocation. Il sera invité, dans un premier temps, à réaliser un exposé oral de 5 minutes sur le sujet de son choix. Ensuite, le candidat aura un échange de 30 minutes avec le jury constitué d'un(e) co-responsable et de la directrice, qui portera notamment sur son parcours, sa représentation du métier de musicien intervenant, et sur ses motivations à suivre la formation au DUMI.

### **Echange collectif (information complémentaire)**

Au cours de la journée du jeudi 9 septembre 2021, les candidats seront invités à se connecter par visioconférence Teams pour un temps d'échange avec la directrice du CFMI de Tours. Un lien leur sera communiqué par courriel à cet effet.

Les résultats des tests d'entrée seront communiqués sur le site internet du CFMI vendredi 10 septembre 2021 à partir de 9h.